# 2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 13/11/2025

Page: 1/7

Date: 05/11/2025

tenue sous la présidence de Monsieur Silvestre-Toussaint-Fortesa, assisté(e) de Monsieur Bulit et Madame Cueilleron, Conseillers
En présence de Monsieur Holzer, Rapporteur public
Madame Martin, Greffière

01)	DOSSIER N° 2406443	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	Annulation permis de construire PC N°0061224 H0007 accordé le 11 juillet 2024 par le maire de Beausoleil ensemble le rejet implicite du recours gracieux du 2 août 2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Défendeur	COMMUNE DE BEAUSOLEIL	CABINET SZEPETOWSKI
	SCI KOKORO / SCI NOCTURNE	SELARL MAITRE BARBARO ET ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2404744	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
itre de l'affaire	Annulation délibération n°18/2024 du conseil municipal de	e la commune de Drap du 11 avril 2024 accordant au maire le bénéfice de la protection fonctionnelle
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Défendeur	COMMUNE DE DRAP	Maître BESSIS-OSTY Lou
03)	DOSSIER N° 2302632	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
itre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 29 novembre 2022 par lequel le préfet individuelle sis chemin des Pesquiers à Carros	des AM a refusé la demande de PC 00603322R0021 s'opposant à la construction d'une maison
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL ACOYA PROMOTIION	LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Observateur	COMMUNE DE CARROS	MAIRE

# 2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 13/11/2025

Page: 2/7

Date: 05/11/2025

04)	DOSSIER N° 2401031	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	Annulation permis de construire n° PC 0607523J0009 déivré le 24/08/2023 par le maire de Levens à la société UNICIL ensemble le rejet implicite du recours gracieux (construction 12 logts repartis en 4 villas 19 allée du Château)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
		LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
		LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
		LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
	e .	LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
		LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
		LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
		LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
		LAWTEC - SOCIÉTÉ D'AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LEVENS	S.E.L.A.R.L. VINCENT-HAURET-MEDINA
	SOCIETE UNICIL	JEAN-JOEL GOVERNATORI AVOCAT
05)	DOSSIER N° 2303558	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Annulation décision du préfet des AM en date du 6 mars 2023 résiliant la convention d'accès au système d"immatriculation des véhicules ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux du 20 mai 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître MOSBAH Sabria
Défendeur		

## 2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 13/11/2025

Page: 3/7

Date: 05/11/2025

### <u>09 heures 00</u>

08)	DOSSIER N° 2301821	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	aire Annuler la décision du 6 février 2023 rejetant le recours admnistratif dirigé contre l'injonction n° I-SE-2022-9331 émanant du Directeur de en date du 21 décembre 2022 reçue le 5 janvier 2023 prescrivant diverses mesures de prévention des risques professionnels sur le chant Clans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ELECTRICITE DE FRANCE	Maître BASS Christophe
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	DIRECTEUR
	CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE DE LA SANTE AU TRAVAIL	Maître BOISNEAULT Jean-Louis
00)	DOSSIER N° 2301832	RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron
us)	DOSSIER N 2301832	RAPPORTEURE. Madame Sopine Cuemeron
, 		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Annuler la décision de caducité du 19 octobre 2022 pris à l'encontre	
09)  Titre de l'affaire  Demandeur	Annuler la décision de caducité du 19 octobre 2022 pris à l'encontre Bella Vista	de l'arrêté municipal du 16/11/2018 valant PC n° 006 104 18 H0028 accordé à la SCI La
litre de l'affaire	Annuler la décision de caducité du 19 octobre 2022 pris à l'encontre Bella Vista  Nom des parties	de l'arrêté municipal du 16/11/2018 valant PC n° 006 104 18 H0028 accordé à la SCI La Représentants des parties
Titre de l'affaire	Annuler la décision de caducité du 19 octobre 2022 pris à l'encontre de Bella Vista  Nom des parties  SCI LA BELLA VISTA	de l'arrêté municipal du 16/11/2018 valant PC n° 006 104 18 H0028 accordé à la SCI La Représentants des parties LOISEAU SOPHIE
Titre de l'affaire  Demandeur  Défendeur  10)	Annuler la décision de caducité du 19 octobre 2022 pris à l'encontre Bella Vista  Nom des parties  SCI LA BELLA VISTA  COMMUNE DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN  DOSSIER N° 2301961	de l'arrêté municipal du 16/11/2018 valant PC n° 006 104 18 H0028 accordé à la SCI La Représentants des parties  LOISEAU SOPHIE  DEMES AVOCATS (Cour)  RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron  e Falicon s'est opposé aux travaux objets de la DP 006 060 23 S 0008 déposée le
Titre de l'affaire  Demandeur  Défendeur  10)	Annuler la décision de caducité du 19 octobre 2022 pris à l'encontre Bella Vista  Nom des parties  SCI LA BELLA VISTA  COMMUNE DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN  DOSSIER N° 2301961  Annuler l'arrêté N° 2023/026 du 24 février 2023 par lequel le maire de	de l'arrêté municipal du 16/11/2018 valant PC n° 006 104 18 H0028 accordé à la SCI Le Représentants des parties  LOISEAU SOPHIE  DEMES AVOCATS (Cour)  RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron  e Falicon s'est opposé aux travaux objets de la DP 006 060 23 S 0008 déposée le
Demandeur Défendeur 10) Titre de l'affaire	Annuler la décision de caducité du 19 octobre 2022 pris à l'encontre Bella Vista  Nom des parties  SCI LA BELLA VISTA  COMMUNE DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN  DOSSIER N° 2301961  Annuler l'arrêté N° 2023/026 du 24 février 2023 par lequel le maire de 30/01/2023 en vue de la construction d'un pylone arbre de 15 m sis 1	de l'arrêté municipal du 16/11/2018 valant PC n° 006 104 18 H0028 accordé à la SCI L  Représentants des parties  LOISEAU SOPHIE  DEMES AVOCATS (Cour)  RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron  e Falicon s'est opposé aux travaux objets de la DP 006 060 23 S 0008 déposée le 380, chemin du Faliconnet
Titre de l'affaire  Demandeur  Défendeur  10)	Annuler la décision de caducité du 19 octobre 2022 pris à l'encontre Bella Vista  Nom des parties  SCI LA BELLA VISTA  COMMUNE DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN  DOSSIER N° 2301961  Annuler l'arrêté N° 2023/026 du 24 février 2023 par lequel le maire de 30/01/2023 en vue de la construction d'un pylone arbre de 15 m sis 10 Nom des parties	de l'arrêté municipal du 16/11/2018 valant PC n° 006 104 18 H0028 accordé à la SCI L  Représentants des parties  LOISEAU SOPHIE  DEMES AVOCATS (Cour)  RAPPORTEURE: Madame Sophie Cueilleron  Falicon s'est opposé aux travaux objets de la DP 006 060 23 S 0008 déposée le 380, chemin du Faliconnet  Représentants des parties

#### 2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 13/11/2025

Page: 4/7

Date: 05/11/2025

11)	DOSSIER N° 2305696	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Silvestre-Toussaint-Fortesa
Titre de l'affaire	ffaire Annulation d'une notification d'amende administrative en date du 26 septembre 2023, faisant corps avec la décision d'amende adminis 5.000 €uros àl'encontre de la SARL HOME	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL HOME	MIGUEL-LUIGI ALEXANDRA-MARIE (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	DIRECTEUR
15)	DOSSIER N° 2301633	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	re Renvoi TA de Marseille : Annulation décision implicite d'un titre de perception émis le 23 juin 2022 visant à recouvrer l'amende administrative de 550	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS DISTRIBUTION CASINO FRANCE	SCP AGUERA AVOCATS
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	DIRECTEUR
Observateur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES	

## 2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 13/11/2025

Page: 5/7

Date: 05/11/2025

### <u>09 heures 00</u>

16)	DOSSIER N° 2500265	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	Annulation PC du 09/08/24 N° 0607323P0007 portan	t permis de construire et de démolir, ensemble le rejet du recours gracieux- ISOLA
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître ROMEO Florence
		Maître ROMEO Florence
Défendeur	COMMUNE D'ISOLA	Maître PETIT Jean-Marc
	BOUYGUES IMMOBILIER NICE	SELARL MARTIN & ASSOCIES
17)	DOSSIER N° 2500706	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
itre de l'affaire	Annulation arrêté n° PC 06073 23 P0007 délivré le 9 gracieux du 10 décembre 2024.	août 2024 par le maire d'Isola à la SAS Bouygues Immobilier ensemble le rejet implicite du recours
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		CALANDRI AUDE (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ISOLA	Maître PETIT Jean-Marc
	BOUYGUES IMMOBILIER NICE	SELARL MARTIN & ASSOCIES

# 2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 13/11/2025

Page: 6/7

Date: 05/11/2025

21)	DOSSIER N° 2301648	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Titre de l'affaire	Annuler la délibération n° 22-1 en date du 6/10/2022 approqu'elle crééé une zone UFb4 sur la commune de Saint-Lau	ouvant la modification de droit commun N° 1 du PLUM de la Métropoole Nice Côte d'Azur en ce urent-du Var
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître MAILLIARD AMÉLIE (Cour)
		Maître MAILLIARD AMÉLIE (Cour)
Défendeur	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	SELARL ITINERAIRES AVOCATS - CADOZ-LACROIX-REY-VERNE (Cour)
22)	DOSSIER N° 2301271	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan Bulit
Γitre de l'affaire	Annuler la décision implicite de rejet du 06/02/2023 à l'enc 06/10/2022 du conseil de la métropole Nice Côte d'Azur a	contre du recours gracieux formé le 05/12/2022, et ensemble de la délibération n°22.1 du pprouvant la modification de droit commun n°1 du PLUM (zonage UBg du quatier du Serrier à EZE
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		
Défendeur	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	PRESIDENT

## 2ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 13/11/2025

Page: 9/9

Date: 03/11/2025

### 09 heures 00

23)	DOSSIER N° 2302428	RAPPORTEURE	Madame Sophie Cueilleron
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de refus d'une déclaraton préalable délivré N° 06083 22 H0279 par le maire de la commune de Menton le 20 février 2023 portant sur l'installation d'une porte de garage 22 Promenade du Val de Menton		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur			
Défendeur	COMMUNE DE MENTON	MAIRE	

Arrêté le 03/11/2025

Le président de la 2e chambre